

## **épreuve histoire-géographie (coefficient 1,5)**

**L'épreuve est notée sur 40.**

### **Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (15 points)**

Les exercices s'appuient sur un ou deux documents qui relèvent du programme d'histoire et géographie.

Ces exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux contenus dans les programmes d'histoire et de géographie.

### **Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (25 points)**

Un développement construit (18 points), d'au moins 30 lignes sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie.

Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques. (7 points)

### **Sous épreuve enseignement moral et civique (coefficient 0,5)**

**L'épreuve est notée sur 20.**

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents. Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée. La qualité de la rédaction est prise en compte et valorisée dans le barème.